

**24 JANVIER 2023**

## **Parcel, startup engagée dans l'agritourisme, lève 2,3 millions d'euros auprès de Bpifrance et de Naco, afin d'accélérer son développement**

**Bordeaux, le 24 janvier 2023 – Parcel, startup engagée dans la redécouverte du terroir, annonce la clôture de sa première levée de fonds auprès de Bpifrance, via son fonds France Investissement Tourisme 2, le fonds régional Nouvelle-Aquitaine Co-Investissement Naco et plusieurs business angels. A travers cette opération, Parcel ambitionne d'atteindre 100 Tiny House d'ici 2024 afin d'intensifier son action en faveur d'un tourisme rural, durable et responsable.**

Lancée par Géraldine Boyer en 2020, la startup Parcel a été pensée pour encourager le développement d'un tourisme vertueux. L'entreprise est dirigée par un trio d'associés à l'expertise avérée : Géraldine Boyer, issue du secteur du tourisme de luxe (Club Med, Sofitel) ; Camille Fabre, spécialisée en développement commercial (Rémy Cointreau, Moët Hennessy) et Hervé Lafont, co-fondateur de Verychic, rompu en finance et en stratégie. L'objectif de la startup est d'installer des hébergements touristiques minimalistes et écoresponsables - *les Tiny House* - au cœur des régions afin de favoriser la redécouverte des terroirs et la reconnaissance du rôle clé joué par les agriculteurs dans notre société.

Bien plus qu'un simple hébergement insolite, le modèle développé par Parcel est un véritable engagement sociétal. Entreprise à impact, Parcel renouvelle l'offre touristique en régions avec une gamme d'hébergements immersifs à empreinte environnementale minimale, tout en proposant un modèle économique vertueux de partage de revenus avec ses agriculteurs partenaires.

### **Entreprise à impact pour les agriculteurs**

Dans le cadre de ce partenariat avec les agriculteurs, Parcel finance et installe les Tiny House, gère le marketing, les ventes et les relations client. Les agriculteurs perçoivent une commission sur chaque nuitée et dynamisent les ventes directes sur l'exploitation. Le modèle mis en œuvre par Parcel leur permet de développer sur leurs terres un hébergement respectueux de l'environnement et de bénéficier d'une juste rémunération. Ils peuvent ainsi rentabiliser des terrains inutilisés et générer des revenus complémentaires à leur activité.

### **2,3 millions d'euros pour accélérer le déploiement en région**

La levée de fonds annoncée ce jour porte sur un tour de table totalisant 2,3 millions d'euros. La somme a été levée auprès du fonds France Investissement Tourisme 2 de Bpifrance, du fonds de co-investissement Naco et de plusieurs business angels dont Francis Nappes, cofondateur de Blablacar et actuel directeur général d'Hectar, le plus grand campus agricole du monde créé par Xavier Niel.

Pour Parcel, le succès de cette levée de fonds intervient après une première phase dédiée à la validation de son business model. Avec 20 Tiny House déjà installées dans la plupart des grandes régions de l'hexagone, la jeune entreprise basée à Bordeaux a enregistré plus de 2.000 nuitées sur la seule année 2022. Au total, depuis sa création, environ 5.000 voyageurs ont testé et validé cette nouvelle façon de voyager et de multiplier les micro-expériences de qualité au plus près d'une nature préservée.

Parcel affiche son ambition : asseoir sa position de leader en matière d'agritourisme et proposer une expérience client toujours unique et écoresponsable. Un objectif largement partagé par les territoires qui se mobilisent, en concertation avec l'ensemble des acteurs publics, pour accélérer la transition écologique en France.

**Louis Janneau, Directeur de Participations chez Bpifrance, témoigne :** « *Nous sommes ravis d'accompagner cette société dans cette nouvelle étape de son développement. Parcel est une société idéalement positionnée sur son marché, entre hébergement insolite et écotourisme, au cœur des évolutions des attentes des voyageurs. Nous sommes convaincus que cette offre engagée, qui favorise un tourisme durable au cœur des régions françaises, dispose d'un excellent potentiel de croissance en France.* »

**Fabrice Attané-Ferrand, Directeur de Participations NACO, déclare :** « *Outre le professionnalisme des fondateurs aux compétences complémentaires dans le secteur du tourisme, nous avons été séduits par le business modèle de Parcel Tiny House, à la croisée des 3 marchés grandissants de l'agritourisme, écotourisme et de l'hébergement insolite qui remporte un succès certain auprès des voyageurs. Ce dernier permet de concilier les enjeux du tourisme, de l'agriculture et du développement durable en complétant significativement les revenus des agriculteurs. Cette philosophie de croissance durable s'inscrit parfaitement dans la politique d'investissement du dispositif financier NACO.* »

### **Promouvoir le tourisme responsable**

**Pour Géraldine Boyer, Co-fondatrice de Parcel :** « *Nous croyons fermement qu'il est essentiel de consommer de manière raisonnée. Le tourisme ne fait pas exception à cette impérieuse nécessité !* »

Symboles de cet engagement sans concession en faveur de l'environnement, les Tiny House de Parcel sont éco-conçues en France et complètement autonomes en électricité. Installées au cœur des exploitations en totale collaboration avec les propriétaires, les Tiny House sont d'ores et déjà disponibles dans près d'une dizaine de destinations touristiques : Bretagne, Jura, Val de Loire, Champagne, Alsace, Normandie, Saint-Emilion, Lot, Pays de la Loire et Provence.

### **Intervenants sur l'opération :**

**Parcel :** Géraldine Boyer, Camille Fabre, Hervé Lafont

**Bpifrance Investissement :** Serge Mesguich, Louis Janneau

**NACO :** Fabrice Attané-Ferrand

**Conseil juridique Parcel :** Marc Fredj - Cabinet Reed Smith LLP

**Conseil juridique Bpifrance :** Jérémie Swiecznik - Cabinet Degroux Brugère

### **Contacts presse :**

#### **Parcel**

Agence HELLO LA COM'  
Sandra Pacheco Messibah  
Tél : 06 21 61 68 11  
[sandra@hellolacom.com](mailto:sandra@hellolacom.com)

#### **NACO**

Hortense Mellinger  
Tél : 06 14 32 61 44  
[h.mellinger@mcapital.fr](mailto:h.mellinger@mcapital.fr)

#### **Bpifrance**

Juliette Fontanillas  
Tél : 06 72 76 08 09  
[juliette.fontanillas@bpifrance.fr](mailto:juliette.fontanillas@bpifrance.fr)

**A propos de Parcel : [Dossier de presse](#)**

Lancé en 2020, Parcel souhaite œuvrer pour un tourisme déconnecté, durable et responsable en développant une gamme d'hébergements sans impact pour l'environnement, et juste pour les acteurs impliqués. Parcel n'est pas une chambre d'hôtel classique mais une micro maison écoresponsable minimaliste appelée «Tiny House» qui prend ses quartiers sur les terres d'exploitants agricoles. Pas de wifi chez Parcel, mais tous les éléments pour se ressourcer le temps d'un séjour, déconnecter et (re)prendre le temps.

[www.parceltinyhouse.com](http://www.parceltinyhouse.com)

**A propos de Bpifrance**

Les investissements en fonds propres de Bpifrance sont opérés par Bpifrance Investissement. Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi, désormais leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs.

Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Plus d'informations sur : [www.Bpifrance.fr](http://www.Bpifrance.fr) - <https://presse.bpifrance.fr/>

Suivez-nous sur Twitter : @Bpifrance - @BpifrancePresse

**A propos de Naco**

Créé à l'initiative de la Région Nouvelle-Aquitaine, NACO est un dispositif financier Régional de Co-investissement dédié à l'accompagnement de toutes entreprises de Nouvelle-Aquitaine qui s'engagent dans une mutation économique, sociale et écologique, qui renforcent leur capacité à faire face aux nouveaux enjeux et qui participent à la revitalisation de l'écosystème régional pour les générations à venir. NACO intervient dans tous les secteurs de l'économie et quel que soit le stade d'évolution de l'entreprise : amorçage, développement, conquête de nouveaux marchés et transmission d'entreprise.

Plus d'informations sur : [www.naco-invest.fr](http://www.naco-invest.fr)

Suivez-nous sur LinkedIn : @NACO